

ON S'ABONNE :

Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste... PRIX DE L'ABONNEMENT: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal au Lot.

PRIX DES INSERTIONS. ANNONCES, 25 centimes la ligne. RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 29 Mai 1867.

BOURSE DE PARIS

Table with 3 columns: Date (Du 27 mai, Du 28, Du 29), R 3 p. 0/0, A 1/2 p. 0/0. Values range from 69 to 99.

BULLETIN

Les pessimistes voulaient que l'intention du gouvernement prussien fût de transférer à Rastadt la garnison qui va prochainement évacuer la forteresse de Luxembourg, et prétendaient déjà que sur les bords du Rhin recommenceraient fatalement les complications arrangées par la conférence de Londres.

Un journal italien dit que les sujets luxembourgeois à l'étranger sont placés sous la protection des agents diplomatiques russes en attendant le règlement définitif de la question du grand duché.

Une dépêche de Berlin annonçait que le gouvernement prussien a fait des ouvertures à Copenhague au sujet de l'article du traité de Prague, sur la consultation des populations dans les districts septentrionaux du Sleswig. Une correspondance prétend que ces bruits sont dénués de fondement.

Le Débat de Vienne dit, au sujet des événements qui se produisent en Orient, que le 27 avril Fuad Pacha a adressé une note au représentant de la Turquie à Athènes. En même temps qu'elle porte de graves accusations contre la Grèce, la Porte, loin d'en appeler à l'Europe ou aux puissances garantes, comme elle avait l'habitude de le faire, demande raison au gouvernement grec, sans tenir compte de ces puissances, et elle promet d'obtenir elle-même satisfaction si

on ne la lui accorde pas à Athènes.

Un télégramme de Corfou, de source grecque, annonce que deux nouveaux combats ont eu lieu à Malévisi et Mylopotamos. Le résultat a été favorable aux Crétois. Omer-Pacha se dirige vers Héraclion, les provinces orientales sont en pleine insurrection. Les insurgés d'Apocorona ont attaqué le promontoire oriental de Soudha.

Le roi d'Italie viendra à Paris, vers le 10 du mois prochain. S. M., qui sera accompagnée du duc et de la duchesse d'Aoste, de la princesse Clotilde, de la Reine de Portugal, ne passera pas par le Mont-Cenis; les augustes voyageurs s'embarqueront à Gênes pour Marseille sur une escadre qui est déjà prête.

L'opinion publique en Angleterre se préoccupe vivement des fénians condamnés à mort. Une députation où figuraient plus de 100 membres du Parlement s'est présentée chez lord Derby qui s'est chargé de remettre au gouvernement leur pétition demandant la grâce des prisonniers. Le premier ministre n'a pas voulu faire espérer un changement dans la sentence prononcée. Il paraît que les pétitionnaires iront jusqu'à la Reine.

Toujours même incertitude au sujet du Mexique. D'après une lettre de Vienne, le général républicain Santa Anna veut se rendre à Mexico où il compte de nombreux partisans. La majorité du parti libéral s'entendrait pour faire une diversion en faveur de l'Empereur Maximilien et lui faciliter le départ pour l'Europe.

Pour le Bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Londres, 26 mai, soir. L'échange des ratifications du traité de Londres aura lieu dans le courant de la semaine. Toutes les ratifications sont arrivées à Londres, excepté celle de l'Autriche et de la Belgique. M. de Brunnow, ambassadeur de Russie, a reçu l'ordre de se rendre à Paris, pour y rester pendant

tenir le concours d'artistes étrangers, la rareté de plus en plus grande de sujets habiles dans l'art de l'instrumentation, mettaient obstacle à la formation d'un programme complet; mais nous savions aussi qu'un public ne raisonne pas toujours les impressions sur lesquelles il assoit ses jugements. La variété des genres, des timbres, a trompé l'uniformité; il n'y a pas eu la moindre lassitude.

Nous suivrons les morceaux du concert dans l'ordre du programme. La première partie a débuté par Le Temple de la Paix d'A. Thomas. Ce chœur rappelle le style, la coupe du Salut aux chanteurs! du même maestro. Sans offrir une grande originalité, il est écrit avec une correction digne de l'auteur du Caïd et il offre certains effets harmonieux, certains passages où l'on trouve de la grandeur dans la simplicité. La modulation qui se produit sur ces paroles: ô divine harmonie... est des plus heureuses: Elle ramène heureusement aussitôt motif principal: Il est ouvert ce noble temple... Nos chanteurs ont dit ce morceau avec la rondeur et la pureté de voix habituelles. On pourrait désirer peut-être plus de précision, plus de velouté dans l'attaque de la reprise des ténors soli, ainsi que dans le port de voix sur ces mots chantons — chantons...; de MM. les basses plus d'homogénéité dans l'unisson avec les barytons.

Le jugement dernier de Vogel, est une œuvre archaïque et sombre d'un beau caractère. Cette scène lyrique demanderait le relief de l'orchestration et l'ampleur de la scène. M. C., dont la voix au timbre mordant se développe et s'assouplit chaque jour davantage, a bien compris les intentions du musicien. Nous croyons que l'effet de l'exécution serait plus grand encore si le récitatif d'introduction était dit avec plus d'assurance et si le couplet était nuancé d'oppositions moins nombreuses et moins extrêmes. — Le refrain était très-bien comme mouvement, comme justesse.

Voici l'ange à la voix profonde... Morts, levez-vous!

Sérénade de Gounod. Cette cantilène, dont la mélodie est l'essence de la suavité et de la fraîcheur, a été chantée par M. Vayre, avec infiniment de sagesse et de goût. Nous avions dit à ce jeune homme qu'il

la visite du Czar, Londres, 27 mai.

Le gouvernement a reçu de nombreuses pétitions de Dublin et de Cork demandant la grâce du fénian Burke.

Les journaux de Londres demandent également qu'il soit grâce à Burke.

La princesse Marie de Teck est accouchée ce matin d'une fille. La mère et l'enfant se portent bien.

Queenstown, 27 mai. Le paquebot Persia, venant de New-York, apporte 4,343,508 dollars.

Florence, 26 mai soir. L'opinion a reçu la nouvelle que la grande opération financière de M. Ferrara avait été conclue aujourd'hui, à Turin, avec plusieurs maisons de banque de Paris, Londres et Francfort, représentées par la maison Erlanger et compagnie. Le gouvernement émettrait des obligations remboursables en 25 ans, pour une somme de 430 millions. L'Italie dit que la plupart des membres du Corps diplomatique iront à Turin, pour le mariage du duc d'Aoste.

Saint-Petersbourg, 25 mai. Le voyage de l'Empereur Alexandre a été arrêté comme suit :

- Le 28 mai, onze heures du soir, départ de Tsarkoï-Selo; Le 30 à midi, arrivée à Berlin; Le 31 à quatre heures de l'après midi, départ de Berlin; Le 1er juin à midi, arrivée à Paris; Du 2 au 9 juin, séjour de S. M. à Paris; Le 10 à 3 heures de l'après-midi, arrivée à Stuttgart; Du 11 au 13, séjour à Stuttgart; Le même jour à onze heures, arrivée à Darmstadt; Le 13, départ du Darmstadt; Le 15 à onze heures du matin, arrivée à Berlin; Le 16 à neuf heures du soir, départ de Berlin; Le 17 après midi arrivée à Varsovie; Du 18 au 22, séjour à Varsovie; Le 22 et le 23, séjour à Bialystock; Le 23 dans la nuit, arrivée à Vilna; Le 24 et le 25, séjour à Vilna; Le 25 soir arrivée à Dunabourg; Le 26 soir, arrivée à Riga; Le 27 et le 28, séjour à Riga; Le 28 départ de Riga; Le 29, retour à la résidence impériale de Tsarkoï-Selo.

L'ÉVACUATION DU LUXEMBOURG.

Le traité de Londres est signé, ratifié, déjà même exécuté en partie. Eh bien! il ne manque pas de gens, en deça et au delà du Rhin, pour penser et dire que la Prusse trouvera moyen de garder la fameuse forteresse. C'est à l'intention de ces incrédules que nous citons

les passages suivants d'une correspondance de Berlin :

L'article 4 du traité stipule que la garnison prussienne recevra l'ordre de procéder à l'évacuation de la forteresse de Luxembourg, immédiatement après l'échange des ratifications. Or, l'évacuation étant virtuellement accomplie par le retrait des troupes, la conférence pouvait, sans inconvénient, laisser à la Prusse une certaine latitude pour retirer l'artillerie et les munitions dont la forteresse est pourvue, opération qui devra s'achever dans le plus court délai possible.

Au surplus, les puissances n'auront pas besoin de presser beaucoup la Prusse de terminer l'évacuation de la place. Depuis que le résultat de la conférence de Londres est connu dans le grand duché de Luxembourg, l'hostilité de la population de ce pays prend un caractère auquel M. de Bismark lui-même ne se méprend point. Les Prussiens n'ont pas eu l'art de se faire aimer des Luxembourgeois plus que des Holsteinois et des Hanovriens. Tout porte donc à croire que le gouvernement de Berlin pressera autant que possible, le transport de son matériel de guerre, et que probablement avant un mois, le dernier soldat prussien aura quitté la place.

Pour extrait : A. Laytou.

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

M. Louis Chauveau, dans le Constitutionnel, présente, au sujet d'une pétition relative au service de l'administration des postes, les observations suivantes :

Les services publics organisés par le gouvernement et spécialement l'administration des postes déploient pour satisfaire l'intérêt général une activité qu'on ne saurait trop hautement reconnaître. Aussi n'étonnerons-nous personne, en disant que la mesure dont-il s'agit a déjà été l'objet de la sollicitude et de l'étude de M. Vandal. Elle aurait pour effet, si elle pouvait être adoptée, de faciliter l'expédition et la réalisation de bien des affaires. Rien de plus rapide aujourd'hui, grâce au réseau des chemins de fer et à l'excellente organisation du service

pensée du compositeur nous a paru bien comprise et bien sentie; il faut se garder de forcer la nuance. — N'oubliez pas cette page; méditez-la au contraire: elle vous vaudra des bravos et des remerciements. Quel modèle pourrait mieux former votre goût!

Que dire après cela de cette marche militaire ou plutôt de ce pas redoublé qui a suivi ce chœur? Une seule chose, c'est que nos orphéonistes l'ont chanté avec brio: ils y ont mis cet entrain que nos zouaves mettraient à enlever les forteresses de n'importe où, si quelqu'un s'avisait de leur chercher une mauvaise querelle d'allemand.

Quand je vous disais que notre société chorale méritait des éloges pour sa constance dans le travail. Vous verrez avant la fin de ce compte-rendu que nos orphéonistes ont chanté six chœurs nouveaux dans la soirée de dimanche: le tout sans préjudice du travail exceptionnel d'un chœur destiné à un concours. Ce résultat n'est-il pas la preuve manifeste d'une grande émulation? Il est aussi l'indice des progrès sérieux de notre jeune compagnie dans la lecture musicale.

Deux chœurs ont commencé la seconde partie: 1° Un fabliau tiré des deux nuits de Boieldieu; 2° Le fameux chœur des soldats de Jagurita l'Indienne d'Halévy. Voilà bien des spécimens de la musique française dignes d'être offerts aux étrangers!

Nous répéterions volontiers à propos du chœur des deux nuits ce que nous avons dit de l'hymne à la nuit. L'enthousiasme que nous inspire la pensée de Rameau, nous serait inspirée de même par celle de l'auteur de la Dame blanche: Le genre est différend. Il y a entre ces deux genres la distance qui existe entre la pensée musicale riche d'harmonie et la mélodie tendre accompagnée par une harpe d'or!... C'est l'éclat de deux pierres précieuses!... Le parfum de deux fleurs! — Oh! quel travail de perfectionnement dans l'exécution cette musique demanderait!

Il y a une dizaine d'années environ, lorsque l'opéra de Jagurita l'Indienne, fut créé au théâtre Lyrique de Paris, le chœur des soldats fut acclamé comme une ravissante composition. Tous les soirs, ce morceau avait les honneurs du bis. C'est en effet un bijou musical; il a une allure franche, un style d'une grande pureté, avant tout une phrase mélodique des mieux inspirées. Toutefois la transcription de

jours non fériés, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

D'après le nouveau cahier des clauses et conditions générales, le cautionnement sera fourni en inscriptions de rentes sur l'Etat ou en numéraire.

- ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS. Naissances. 23 mai Pezet (A.-J.), rue des Boulevards. 23 — Besse (Jules), rue Lestien. 27 — Castelhan (J.-L.), rue Fénélon. Mariages. 22 mai Bersac (P.-J.), employé, et Berbié (A.-L.). 23 — Delpech (J.), auberg. et Rames (M.), cuisinière. 26 — Bonnafous (J.), boulanger, et Cami (M.). Décès. 22 mai Vayssel (L.), décoloré, 27 ans, hospice. 22 — Martory (Adèle), 5 ans, rue Impériale. 23 — Raux (M.-C.), 52 ans, place au Bois. 23 — Cambou (A.), menuis. 52 ans, rue Darnies. 23 — Calmels (F.), auberg. 46 ans, au P.-Bullier. 24 — Delfau (J.), 63 ans, rue Brives. 25 — Valadié (R.), 54 ans, rue du Portail-au-Vent. 26 — Cayla (M.), 80 ans, rue du Four. 27 — Enfant du sexe masculin, présent sans vie, des époux Méric et Ilbert, rue Donzelle. 28 — Méja (Pierre), dit Guillard, 94 ans, à Lacapelle.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS. Séance du 26 mai 1867. 11 versements dont 3 nouveaux 4,577 » 6 remboursements dont 2 pour solde 4,255 85 Pour la chronique locale : A. Layton

Crédit Foncier de France. Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris : l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie. S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucines, n° 19, à Paris. 2

COMICE DE LA CIRCONSCRIPTION AGRICOLE DE VAYRAC. Séance du 10 avril 1867. — Suite. (Voir le no du Journal du Lot du 18 mai.) M. Billère, docteur-médecin, expose ainsi son avis : La maladie qui a sévi sur les moutons dans la circonscription est toute différente de la cachexie ou pourriture. La cachexie aqueuse, suivant lui, est une altération qualitative du sang des bêtes à laine, occasionnée par des pluies abondantes et de longue durée qui font que le troupeau ne trouve

plus qu'une alimentation insuffisante, en même temps que les principales fonctions physiologiques manquent du milieu favorable à leur développement normal ; l'observation que l'on peut faire chaque jour justifie parfaitement cette manière de voir. En effet, à chaque instant on voit guérir ou devenir alternativement malades des moutons à mesure que l'on fournit une bonne ou mauvaise alimentation.

La maladie qui a paru et produit de si grandes pertes dans ces derniers temps, a une toute autre marche, une allure et une terminaison différentes de la maladie cachetique et chronique ; on le reconnaît facilement : la maladie nouvelle est aigue, rapide et le plus expert du monde, peut ne pas en reconnaître, pas même en soupçonner l'existence. Un troupeau est atteint et quelque bonne alimentation que l'on puisse fournir, les moutons très beaux en apparence meurent, et meurent, quelquefois subitement. — Ces moutons ont une chair très bonne, très ferme et en tout semblable à celle des moutons des meilleures provenances, veut-on soigner ces moutons d'une manière très substantielle et très hygiénique, il semble que les moutons atteints n'en meurent que plus vite. Les moutons cachetiques meurent avec du pus dans les principaux organes parenchymateux, poumons, foie et rate. Les moutons atteints de la nouvelle maladie ont ces organes très sains ; les moutons vraiment cachetiques n'ont pas ou très rarement des eutozoaires dans les canaux du foie, au contraire, les moutons dont nous parlons ont les canaux biliaires, le foie, remplis et le plus souvent gorgés de petits eutozoaires. Ce ver vivant est rond, cylindrique, annelé, long de 30 à 40 millimètres, quand il est mort et en l'étalant il est plat et a une forme losangique.

Quelle est son origine? Une étude microscopique bien faite pourrait seule nous donner quelques éléments pour résoudre cette question qui nous donnerait elle-même la seule ressource thérapeutique efficace, car nous croyons que la maladie une fois contractée il n'y a rien à faire, tandis que la connaissance de l'origine du ver nous permettrait d'empêcher le développement de cette maladie.

M. Du Bosquet expose les phénomènes qu'il a observés sur ses bêtes atteintes, et il pense comme M. Billère, que la maladie est toute différente de la pourriture ordinaire, qui elle est une maladie essentiellement chronique, tandis que celle qui a moissonné nos troupeaux est une maladie aigue et très rapide dans sa marche. Ordinairement les bêtes atteintes de la cachexie dépérissent peu à peu, la laine tombe et elles arrivent insensiblement à la mort ; tandis que cette année les bêtes atteintes ne donnaient aucun signe extérieur de maladie et tombaient souvent comme foudroyées.

M. Bouygues (Clément), expose que dans sa commune ses voisins ont été éprouvés par la maladie et qu'il a préservé ses moutons en leur administrant tous les matins avant de les sortir un mélange de sulfate de fer et de son dans la proportion de cent grammes par vingt-quatre moutons ; il a tout lieu de supposer que ce régime seul les a préservés attendu que plusieurs propriétaires qui gardaient leurs bêtes constamment dans la bergerie, et qui, par conséquent, n'avaient pu ressentir l'effet d'avoir paccagé de l'herbe trop humide le matin, les ont eues atteintes de la maladie.

Le Comice remet à la prochaine séance une étude plus approfondie de cette maladie, et prie M. Billère de vouloir bien pousser plus avant les investigations qu'il a bien voulu fournir et qui offrent un intérêt puissant pour toute la circonscription.

La fin au prochain numéro.

Monsieur Didier, Vous avez appris, par ma dernière lettre, que j'avais employé, avec un succès extraordinaire, les 50 kilogrammes de graine de Moutarde Blanche (de Hollande) que vous aviez bien voulu mettre gratuitement à ma disposition.

Je viens de nouveau vous signaler six cas de guérisons inespérées : le premier sur un sujet d'artreux que l'on pouvait à juste titre considérer comme incurable, dont l'état avait résisté jusqu'alors à toutes les médications usitées ; le second, tourmenté depuis plusieurs années d'une affection chronique de l'estomac (gastralgie), a été radicalement guéri par l'emploi de 6 kilog. de votre Moutarde Blanche ; la troisième, atteint d'une maladie invétérée du foie, avec des complications rebelles, a éprouvé une telle amélioration dans son état que dès maintenant, après deux mois de l'usage de votre graine, je le considère comme marchant à une guérison certaine.

Je n'ignore pas que la graine de Moutarde Blanche ne jouit de toutes ses vertus qu'autant qu'elle est pure, fraîche, parfaitement mondée ; avariée, impure ou vieille, elle devient inerte et peut même, si elle est échauffée, devenir nuisible.

Je viens faire appel à votre obligeance et vous prie de m'expédier encore quelques kilog. de votre incomparable remède populaire, appelé, à si juste titre, pour le docteur Kook et par M. Turner, un remède béni un magnifique présent du ciel.

Veillez recevoir, avec mes sincères remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée, GROGNAT, D^r médecin de la faculté de Paris.

Recommander, en cette saison de RHUMES et de GRIPPE, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins de Paris.

IMITATIONS. — Les personnes qui font usage du CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE, devront vérifier, en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, à Paris.

PARFUM SANITAIRE Pour parfumer et purifier l'air des appartements, on jettera sur une pelle très chauffée une cuillerée à café de VINAIGRE AROMATIQUE de COSMACETI. — Dépôts chez les principaux pharmaciens.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC. Etude de Me Dusser, avoué à Figeac. L'adjudication d'un lot des biens immeubles saisis à Pierre Bonnet, ancien négociant domicilié à Puybrun, aura lieu le 7 juin 1867, au tribunal de Figeac. Mise à prix 3,500 fr.

Les créanciers de la faillite Lagarde, sont invités à se rendre le 7 juin 1867, à deux heures du soir, au tribunal de Figeac à l'effet de faire vérifier leurs titres.

Etude de Me Delsol, avoué à Figeac. Par huissier il a été signifié à M. le Procureur impérial de Figeac, et à dame Hélène Vialatte, copie de l'acte de vente par lequel ladite dame a vendu à M. A. Vidal, une boutique sise à Figeac, rue du Pin, moyennant la somme de 1,400 fr., copie de cet acte a été délivré aux vendeurs et à M. le Procureur impérial. (Extrait du Mémorial, du 23 mai).

ARRONDISSEMENT DE GOURDON. Etude de Me Dambert avoué à Gourdon. Le 25 juin 1867, à 11 heures du matin, au tribunal de Gourdon, aura lieu la vente des immeubles saisis au préjudice de Jean Labrunie, propriétaire et cultivateur, demeurant au Mas-Devet. Mises à prix : 1^{er} lot 1000 fr., 2^{me} lot 2000 fr., 3^{me} lot 500 fr.

Etude de Me Ayzac, (Eugène), avoué à Gourdon. Le 25 juin, à 11 heures du matin, par devant le tribunal de Gourdon, vente sur saisie des immeubles, d'Antoine Monsour, boucher, demeurant à Martel. Mises à prix, 300 fr.

Etude de Me Dambert, avoué à Gourdon. Le 25 juin, à 11 du matin, au tribunal de Gourdon, vente des immeubles de Baptiste Fournié, propriétaire, cultivateur, à Croscanty, canton de Caniac. Mises à prix : 1^{er} lot 1000 fr. 2^{me} lot 2000 fr.

Etude de Me Bruny, avoué à Gourdon. Le 25 juin, à 11 heures du matin, vente au tribunal de Gourdon, des immeubles saisis à Pierre Murat, cultivateur, demeurant à Lavayrie, canton de Peyrilles. Mises à prix : 1^{er} lot 300 fr., 2^{me} lot 1000 fr. (Extrait du Gourdonnais du 23 mai).

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous écrirent, par ce moyen, des frais de recouvrement que nous serions obligés de leur faire supporter. Pour tous les articles et extraits non signés : A. Layton

OUVRAGES DE A. PRÉTERRE CHIRURGIEN-DENTISTE.

Table with 4 columns: EXTRACTIONS ET OPÉRATIONS DENTAIRES, CONSEILS AUX PERSONNES QUI ONT PERDU DES DENTS, DENTITION DES ENFANTS, DES ELIXIRS ET POUDRES DENTIFRICES, LES DENTS, CONSERVATION MALADIES, INFLAMMATIONS DES GENCIVES.

OUVERTURE DU CAFÉ DE L'INDUSTRIE TENU PAR BÉDÉ dans l'ancien Etablissement du CAFÉ IMPÉRIAL PRÈS LA HALLE.

Le Sieur BÉDÉ à l'honneur de prévenir le Public que son CAFÉ, restauré à neuf, sera ouvert à partir de jeudi, 30 mai courant. — L'on trouvera dans cet Etablissement, première qualité de consommations et extrême propreté dans le service.

Nota. — Le Sieur BÉDÉ conserve toujours son atelier de menuiserie.

Une des branches les plus intéressantes de la SCIENCE MÉDICALE MISE A LA PORTEE DES GENS DU MONDE. Les trois ouvrages du D^r JOZAN, professeur spécial de pathologie uro-génitale: 1° Traité des Maladies des Voies urinaires de l'homme; 2° Traité d'Épuisement prématuré; 3° Traité des Maladies des Femmes.

FÉCONDATEUR AGRICOLE Produit précieux et indispensable aux agriculteurs, horticulteurs, jardiniers, pépiniéristes, etc., s'emploie tous les mois de l'année ; se vend chez MM. les épiciers, grainetiers, débitants de tabac, etc. (Lisez le journal du 9 février). Seul fabricant, L. MONNET, 40, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. On désire avoir un concessionnaire dans chaque arrondissement.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

SERVICE DE CAHORS A ASSIER. Départ de Cahors : 11 h. du soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi. Arrivée à Cahors : 6 heures soir.

MOULIN ET USINE DE COTY, A CAHORS ET MERCUÈS MÉDAILLES D'OR. EXPOSITION DE TOULOUSE 1855 et 1865. EXPOSITION DE CAHORS 1865. CIMENT, PLATRES ET CHAUX HYDRAULIQUE FABRIQUES DE M. HENRI CHAMBERT. On donne avis qu'on trouvera, soit au magasin, situé à Cahors, sur le Quai, en face du vieux Pont, soit au moulin de Coty, du CIMENT et de la CHAUX dont la qualité, surtout pour le Ciment, rend ce produit hors de toute comparaison par les soins apportés à la carrière et à la fabrication.

AVIS

Une personne sérieuse et bien posée désire occuper un poste de Greffier, soit de Tribunal de commerce, soit de Justice de paix, n'importe le canton. Il achèterait les Immeubles du Greffier cédant, jusqu'à concurrence de 40.000 francs. S'adresser au bureau du Journal du Lot.

AVIS

M. NEMOURS FRANCES prévient le public que, voulant cesser le commerce de la Nouveauté, il met dès aujourd'hui en vente un grand choix de Marchandises au rabais. Magasin rue de la Chartreuse, bords du Chalet.

A LOUER

1^o UN APPARTEMENT AU 2^o ÉTAGE 2^o UN MAGASIN rue Fénélon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

Trois mois 16 fr. Six mois 32 fr. LE TEMPS JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE éditeur en chef: A. NEEFTZER Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris. Le propriétaire-gérant: A. LAYTON